

# LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE DU ST-LAURENT

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

AU

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUES SUR  
L'ENVIRONNEMENT

PAR



le 14 mai 2004

## Table des matières

1. Présentation du comité côtier.....	3
2. Intérêt du comité face au dossier des levés sismiques .....	4
3. Préoccupations soulevées par les levés sismiques .....	4
4. Suggestions et commentaires.....	5
5. Position du comité côtier .....	6
Annexe 1 : Liste des administrateurs.....	7
Annexe 2 : Dépliant promotionnel.....	8

# 1. Présentation du comité côtier

Le comité est incorporé depuis 2001 et est dirigé par un conseil d'administration de 13 membres provenant des diverses sphères d'activités et répartis dans toute la zone côtière. La liste des administrateurs se retrouve à l'annexe 1, alors que le dépliant promotionnel du comité se retrouve à l'annexe 2. Une présentation « PowerPoint » sur le comité a également été jointe à l'envoi électronique pour mieux faire connaître le rôle et les actions du comité.

C'est depuis 1996 qu'a été entrepris le projet relatif à la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) sur la Haute-Côte-Nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Notre organisme effectue la promotion de la gestion intégrée de la zone côtière sur un territoire de 85 km de côte située entre Les Escoumins et la rivière Betsiamites.

Suite à une période de réflexion qui a permis de brosser un portrait de la zone côtière, un ambitieux plan d'action a été préparé. Financé par Pêches et Océans Canada, le comité est engagé dans la mise en œuvre d'un plan d'action, qui vient d'être mis à jour et plusieurs réalisations et rapports marquent cette phase. L'emphase est mise sur la concertation et la collaboration avec l'ensemble des organisations œuvrant dans la zone côtière.

Même si la gestion intégrée peut se faire à diverses échelles, nous avons misé sur l'approche communautaire de façon à ce qu'elle se fasse par et pour les gens du milieu. Les objectifs spécifiques sont : d'élaborer une approche de GIZC reposant sur la prise en charge par le milieu et d'éprouver une méthode simple et efficace favorisant la pleine participation des intervenants locaux.

La formulation des énoncés de vision et des objectifs de gestion a nécessité deux réunions de travail au cours desquelles les participants ont tout d'abord identifié, en vrac, des objectifs de gestion de tout ordre. La revue des préoccupations ponctuelles et générales a servi de source d'inspiration pour cet exercice collectif. Il se dégage trois énoncés de vision qui sont la base du plan d'action pour la gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins à la rivière Betsiamites :

1. **Connaître la zone côtière**, fait référence à une meilleure connaissance de toutes ses composantes et à une sensibilisation des résidents et des usagers quant à son importance pour la collectivité, au maintien de son intégrité et à sa saine gestion.
2. **Gérer la zone côtière**, fait référence à l'exploitation durable des ressources, au rétablissement ou à l'amélioration de son état de santé, à l'harmonisation des usages, à la mise en valeur du milieu et à la prévention des impacts négatifs de toute nature<sup>1</sup>.

3. **Participer à la prise de décision**, fait référence à l'implication du comité côtier, des décideurs locaux et de la population dans les prises de décision qui concernent la zone côtière.

<sup>1</sup> *En ce qui a trait au second énoncé de vision, la « gestion » dont il est fait mention ne réfère évidemment pas aux mandats de gestion des divers ministères mais bien à des éléments de gestion sur lesquels le comité côtier peut exercer une influence.*

## **2. Intérêt du comité face au dossier des levés sismiques**

Dans notre plan d'action pour 2004-2007, nous avons identifié une quinzaine d'actions qui touchent les mammifères marins, l'observation en mer ou les pêches commerciales. C'est donc dire l'importance des préoccupations des administrateurs face à ces activités qui risquent d'être influencées par les levés sismiques dans l'estuaire du St-Laurent.

Peu après l'annonce de l'intérêt d'Hydro-Québec de procéder à des levés sismiques dans le St-Laurent en novembre 2002, nous avons écrit à la ministre déléguée à l'énergie et au premier ministre d'alors pour leur faire part de nos préoccupations. Nos démarches se sont, par la suite, orientées vers le nouveau ministre des ressources naturelles et nous avons adhéré au vaste regroupement d'organismes qui ont demandé un moratoire sur les levés sismiques.

## **3. Préoccupations soulevées par les levés sismiques**

Notre plus grande préoccupation dans ce dossier était à l'origine le fait que les levés sismiques ne sont pas assujettis à une évaluation environnementale. Nous jugions anormal que l'utilisation de canon à air qui peuvent sérieusement affecter l'intégrité physique et le comportement des mammifères marins et d'autres ressources halieutiques, ne soit pas mieux encadré dans la pratique.

Depuis le départ, nous souhaitons la tenue d'études d'impact sérieuses sur la question avant de lancer des projets qui pourraient éventuellement mettre en péril des populations de mammifères marins ou de poissons déjà fragiles ou des activités déjà pratiquées sur le territoire (pêches, activités d'observation en mer, etc.).

Ces activités de levés sismiques pourraient se dérouler sur un vaste territoire relativement peu connu et le rapport du comité d'experts illustre bien le manque de connaissance particulièrement en ce qui a trait à l'utilisation du golfe et de l'estuaire par certaines espèces en dehors de la période estivale. Le fait est qu'il y a très peu ou pas d'observateurs à l'intérieur d'immenses portions de ce territoire et que la plupart d'entre eux ne font pas d'observation d'octobre à mai.

Au début du débat entourant les levés sismiques, il n'était pas rare d'entendre dire qu'il n'y avait pas de baleine dans le St-Laurent en hiver. Nous espérons que la tenue de ces audiences auront au moins permis de faire le point sur le fait que plusieurs espèces fréquentent l'estuaire et le golfe à l'année ou presque, pour ce que nous pouvons en savoir...

Au cours de la première partie des audiences, nous avons également pris conscience que le principe du « free mining » pourrait également apporter des contraintes (poursuites, compensation financières, etc.) si le promoteur d'un projet de levés sismiques se voyait refuser le droit de forer et d'exploiter les gisements découverts lors des levés sismiques.

Dans ce sens, nos préoccupations couvrent plus que la partie concernant les levés sismiques et qu'il faudrait probablement tenir compte des orientations énergétiques qu'entend prendre le gouvernement et des conclusions d'un véritable débat sur l'énergie avant d'autoriser les levés sismiques dans le golfe et l'estuaire du St-Laurent.

#### **4. Suggestions et commentaires**

- Assujettir les levés sismiques à un processus d'évaluation environnemental adéquat et s'assurer que les techniques utilisées n'ont pas d'impact sur les espèces présentes dans les habitats couverts par les levés sismiques.
- Comme plusieurs l'ont mentionné au cours de la première partie des audiences, il faudrait réaliser des études sur les espèces présentes afin de permettre de déterminer les meilleures mesures d'atténuation possibles, avant de réaliser d'autres levés sismiques.
- En raison du caractère particulier de l'exploration en mer, de la présence d'espèces en voie de disparition ou menacées, de la précarité ou de la méconnaissance de plusieurs ressources, nous suggérons qu'un moratoire sur les levés sismiques soit imposé d'ici à ce que suffisamment d'informations soient recueillies.
- Établir un cadre expérimental afin de permettre de mesurer les impacts réels sur le milieu des levés sismiques.
- Nous avons éprouvé plusieurs difficultés avec la participation par Internet et la consultation des transcriptions des séances publiques. L'énergie que cet exercice demande est, à notre sens, préoccupant pour la participation des intervenants et constitue selon nous un pis-aller. Il faudrait continuer de tenir les séances publiques près des milieux concernés et tenter d'améliorer le mode de participation alternatif que constitue Internet.

## **5. Position du comité côtier**

Comme mentionné en introduction, notre comité favorise une approche de gestion intégrée des ressources basée sur développement durable et nous croyons fermement que le milieu doit être associé aux prises de décisions. Nos réserves face aux levés sismiques dans le St-Laurent reflètent des préoccupations réelles, mais ne constituent pas une opposition à toute forme d'exploration gazière ou pétrolière. Nous désirons simplement que celle-ci puisse se faire dans le respect des ressources et des gens du milieu.

C'est pourquoi nous maintenons que rien ne presse pour mettre en œuvre ces travaux exploratoires et qu'il faudrait tout d'abord approfondir nos connaissances sur l'ensemble de l'écosystème du St-Laurent et des espèces qui le fréquentent, principalement celles dont le statut est précaire, menacé ou en voie d'extinction.

## Annexe 1 : Liste des administrateurs

Nom	Organisme	poste
Rachel St-Louis	Corporation de la Baie Verte	Présidente
Pierre Léonard	Conseil des innus d'Essipit	1 <sup>er</sup> vice-président
Yves Gendron	MRC Haute-Côte-Nord	2 <sup>ième</sup> vice-président
Léna St-Pierre	SADC Haute-Côte-Nord	Administratrice et membre du CE
Lucie Roy	CLD Haute-Côte-Nord	Administratrice et membre du CE
Yvon Bélanger	Croisières du Grand Héron	administrateur
Jean-Marie Delaunay	Municipalité de Ste-Anne de Portneuf	Administrateur
Francis Laurencelle	Résident de Longue-Rive	Administrateur
Marie-Karine Maltais	Comité zip de la rive nord de l'estuaire	Administratrice
Bruno Pelletier	Association des cueilleurs de myes HCN	Administrateur
Gérard Tremblay	Résident de Colombier et aide-pêcheur	Administrateur
Léo Roussel	Municipalité de Les Escoumins	Administrateur
Pierre Kaltenback	Résident de Ste-Anne de Portneuf	Administrateur
Jean-Marie Bélisle	N/A (coordonnateur)	coordonnateur

## **Annexe 2 : Dépliant promotionnel**



# C'est quoi?

C'est un organisme sans but lucratif qui veut **PROMOUVOIR** et **ENCOURAGER** la gestion intégrée\* de la zone côtière tout en favorisant la **PARTICIPATION DU MILIEU**.



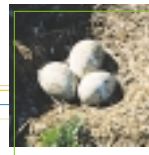
# C'est qui?

Ce sont **13 REPRÉSENTANTS** d'organismes et d'entreprises **PRÉSENTS** sur l'ensemble de la zone côtière. Plusieurs **municipalités**, la **communauté innue d'Essipit** et les **différents secteurs d'activités socio-économiques** du territoire y sont représentés.

\* *La gestion intégrée de la zone côtière est un processus permanent de planification qui permet aux intervenants d'une zone côtière et aux législateurs d'élaborer la meilleure combinaison possible de mesures de conservation, d'utilisation durable des ressources et de développement économique pour la zone côtière.*

**VENEZ** prendre connaissance de **nos réalisations** et de **nos projets** sur notre **SITE WEB** :

[http://pages.globetrotter.net/comite\\_cotier](http://pages.globetrotter.net/comite_cotier)



*Pour nous rejoindre :*

445, route 138  
Les Escoumins (Québec)  
G0T 1K0

Courriel : [comite\\_cotier@globetrotter.net](mailto:comite_cotier@globetrotter.net)

Photos : Jean-Marie Bélisle  
Photo couverture : Bohème aventure-photo  
Photo pêcheurs : Les Crabiers du Nord (P. Rambaud)



*Le* **COMITÉ CÔTIÈRE**

*Les Escoumins à la rivière Betsiamites*

**c'est quoi?..**  
**c'est qui?..**  
**pourquoi?..**  
**comment?..**

Conception et réalisation : Blizz'Art Communication



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Canada

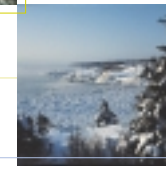
# Pourquoi?

## POUR CONNAÎTRE LA ZONE CÔTIÈRE

- En améliorant les connaissances sur les diverses composantes de la zone côtière (habitats, ressources, état de santé, usages, etc.)
- En sensibilisant la population et les usagers à la zone côtière, à son importance pour la collectivité et au maintien de son intégrité.

## POUR GÉRER LA ZONE CÔTIÈRE

- En harmonisant les usages conflictuels
- En gérant et mettant en valeur les habitats et les ressources
- En améliorant le statut de protection de certains sites
- En assainissant la côte
- En prévenant les impacts négatifs d'origines naturelles ou humaines
- En effectuant un suivi des infrastructures côtières.



# Comment?

- Par l'**intégration de tous les intervenants** de la zone côtière et des décideurs (législateurs) dans un processus commun de planification
- Par l'**intégration de tous les secteurs d'activités** à l'intérieur d'un processus commun de planification
- Par l'**intégration de toutes les valeurs** (économiques, environnementales, sociales, historiques, culturelles et spirituelles) dans la phase de décision
- Par l'**intégration de toutes les formes de connaissance** (scientifique, traditionnelle, locale)
- Par l'**intégration de tous les outils législatifs** pour une gestion globale de la zone côtière
- Par l'**intégration des efforts de tous et chacun** dans la mise en application des décisions de gestion et de leur suivi.

## POUR PARTICIPER À LA PRISE DE DÉCISION

- Impliquer le comité côtier et les décideurs locaux dans toutes les prises de décision concernant la zone côtière
- Impliquer la population dans la réalisation du plan d'action.

## MRC de La Haute-Côte-Nord





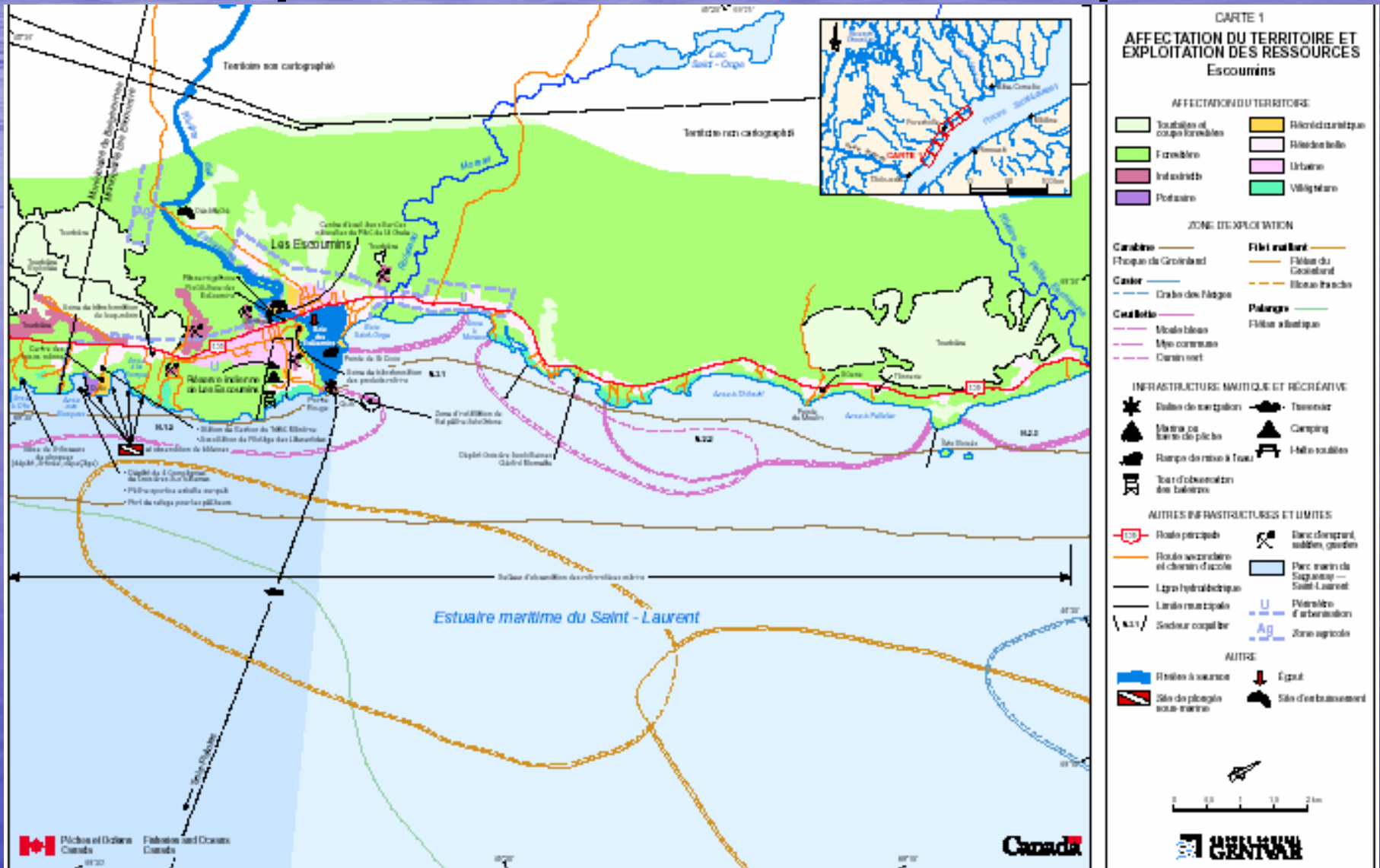
# Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites

85 km de zone côtière en  
processus de gestion intégrée

# Première phase (1996-1997)

- Initiative de Pêches et Océans Canada
- Sensibilisation du milieu au projet
- Identification des principaux acteurs
- Production de documents de réflexion (cartes thématiques)

# Exemple de carte thématique

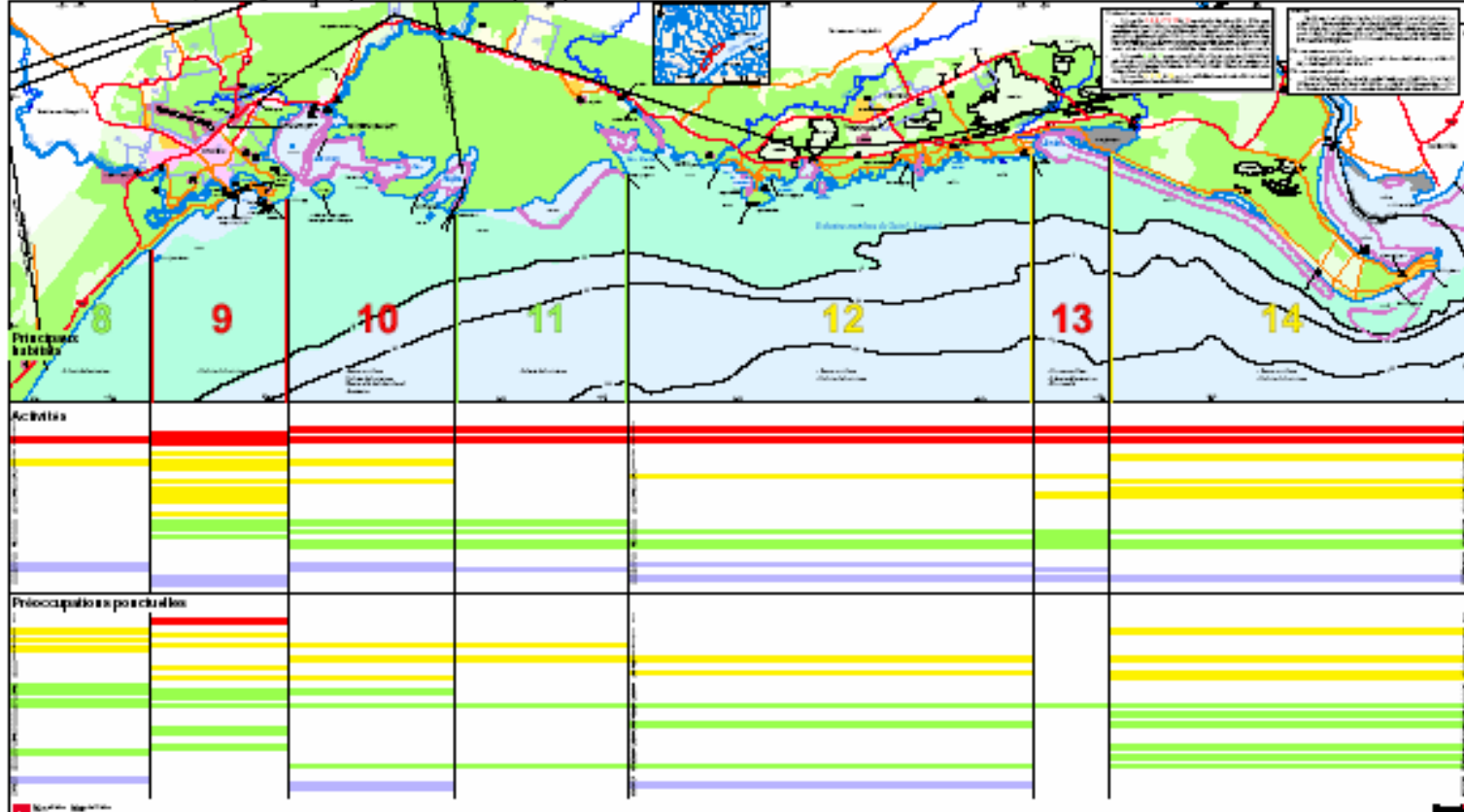


# Deuxième phase (1997-1998)

- Formation du comité (sans charte)
- Découpage de la zone côtière en unité de gestion et de valorisation
- Liste de activités et ordre de priorité
- Liste des préoccupations et ordre de priorité
- Production des cartes synthèses

# Exemple de carte synthèse

CARTE SYNTHÈSE (Unités de gestion, principaux habitats, activités et préoccupations de la zone côtière Les Escourties à la rivière Robitaille)



- SYNTHÈSE**
- 1. Unités de gestion
  - 2. Principaux habitats
  - 3. Activités
  - 4. Préoccupations particulières
  - 5. Activités
  - 6. Préoccupations particulières
  - 7. Activités
  - 8. Préoccupations particulières
  - 9. Activités
  - 10. Préoccupations particulières
  - 11. Activités
  - 12. Préoccupations particulières
  - 13. Activités
  - 14. Préoccupations particulières

- SYNTHÈSE**
- 1. Unités de gestion
  - 2. Principaux habitats
  - 3. Activités
  - 4. Préoccupations particulières
  - 5. Activités
  - 6. Préoccupations particulières
  - 7. Activités
  - 8. Préoccupations particulières
  - 9. Activités
  - 10. Préoccupations particulières
  - 11. Activités
  - 12. Préoccupations particulières
  - 13. Activités
  - 14. Préoccupations particulières

# Troisième phase (1998-1999)

- Élaboration du premier plan d'action
- Formulation des énoncés de vision
  - Connaître la zone côtière
  - Gérer la zone côtière
  - Participer à la prise de décision
- Définir les objectifs de gestion
- Proposition d'actions visant à s'attaquer à l'ensemble des préoccupations



# Connaître la zone côtière

- Améliorer les connaissances sur les diverses composantes (habitats, ressources, état de santé, usages, etc.)
- Sensibiliser la population et les usagers à la zone côtière, à son importance et au maintien de son intégrité

# Gérer la zone côtière

- Harmoniser les usages conflictuels
- Gérer et mettre en valeur les habitats et les ressources
- Améliorer le statut de protection de certains sites
- Assainir la côte
- Prévenir les impacts négatifs d'origines naturelles ou anthropiques
- Suivre les infrastructures côtières

# Participer à la prise de décision

- Impliquer le comité et les décideurs locaux dans toutes questions touchant la zone côtière
- Impliquer la population dans la réalisation du plan d'action

# Quatrième phase (1999-2004)

- Mise en œuvre du premier plan d'action
- Planification annuelle des interventions
- Incorporation du comité (OBNL)
- Embauche d'un coordonnateur
- Suivi des interventions et poursuite du processus de concertation
- Association avec des partenaires du milieu pour la réalisation des actions

# Les réalisations marquantes

- Le dossier argumentaire sur la mye a été suivi de modifications à la réglementation, tant fédérale que provinciale, pour mettre de l'ordre dans l'activité
- Site web sur la gestion intégrée de la zone côtière
- La diffusion de chroniques à la radio et dans un hebdo local
- Guide des sites ornithologiques de la zone côtière
- Activités de sensibilisation dans les écoles

# Une approche intégrant

- Les différents intervenants et les décideurs
- Les différents secteurs d'activités
- Les valeurs environnementales, sociales, économiques, historiques, culturelles et spirituelles
- Les connaissances scientifiques, sociales et traditionnelles
- Les outils législatifs pour une gestion globale

# Un comité formé de 13 membres représentatifs du milieu

- MRC, municipalités et communauté innue
- Organismes de développement (SADC, CLD)
- Organisme de conservation (ZIP et autres)
- Intervenants du milieu (cueilleurs de myes, entreprise de croisière, pêcheurs)
- Citoyens

# Un milieu diversifié

- Pêches commerciales (crabe, buccin, mye, turbot, mactre, hareng, éperlan)
- Pêche récréative (mye, moule, omble de fontaine, éperlan, saumon)
- Activités d'observation en mer
- Villégiature côtière (privée et commerciale)
- Nautisme (kayak, voile, yachting)
- Terrains côtiers en bonne partie privés, qui limitent parfois l'accès à des ressources publiques



# Une population essentiellement côtière

- 5 municipalités et une communauté innue
- Une population d'un peu plus de 9500 personnes, en décroissance depuis 1961
- Décrochage et exode des jeunes
- Scolarisation et revenus plus faibles que pour le reste de la MRC, de la région et du Québec

# Économie régionale

- Repose essentiellement sur l'exploitation de la forêt, le tourisme et les pêches
- Taux de chômage et d'inactivité très élevé
- Prédominance des emplois saisonniers
- 10 % des emplois dépendent du secteur des pêches
- 15 % des emplois dépendent du secteur touristique

# Budget de fonctionnement et ressources

- Budget de 50,000 \$/an versé par le MPO pour des projets conjoints
- Implication dans différents projets et des alliances qui a permis des investissements totalisant plus de 300,000 \$ en 2003
- Un coordonnateur à temps plein sur une base contractuelle
- Embauche d'employés supplémentaires sur des projets

# Les forces

- Représentativité et reconnaissance du milieu très forte
- Implication du comité dans plusieurs organismes et structures pour mieux faire passer les idées et l'information
- Organisation très souple comptant sur les compétences variées de ses membres
- Établissement de liens stratégiques avec d'autres ONG pour réaliser des projets plus vastes

# Les faiblesses

- La difficulté de suivre les différents dossiers pour maintenir l'action dans le cadre d'un financement par projet
- Pas de financement de base pluriannuel
- Pas de véritable permanence, ni de locaux et très peu d'équipements disponibles

# Conclusion

- Le deuxième plan d'action est présentement en élaboration
- Des partenariats ont été établis avec plusieurs intervenants: MRC, municipalités, conseil de bande, SADC, CLD, comité ZIP, Association des cueilleurs de myes HCN, industriels de la pêche, corporation portuaire SAP, Explos-Nature, Clubs d'ornithologie, CRECN, ATRM, etc...
- Le meilleur reste à venir, si l'enjeu du financement peut être résolu

# Inventaire du phoque commun dans la Baies-des-Milles-Vaches (juillet 2003)

